

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Délégation Ile-de-France Villejuif

7, rue Guy Môquet

94 800 Villejuif

Accord-Cadre n°2025-01-IFSEM-CNRS

SESSIONS DE FORMATION COLLECTIVE EN STATISTIQUES POUR LES AGENTS CNRS DES CIRCONSCRIPTIONS DES DELEGATIONS REGIONALES D’ILE-DE-FRANCE

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

NOM DE L’ENTREPRISE CANDIDATE : ………………………………………………………………………………….

**PREAMBULE**

Le présent cadre de réponse technique a pour objet de collecter les éléments essentiels de l’offre technique du soumissionnaire.

**L’utilisation de ce document est obligatoire et doit être remis avec l'offre du soumissionnaire**

Ces éléments constituent l’ossature des prestations, objet de l’engagement du soumissionnaire

Les renseignements indiqués dans le CRT **doivent être liés directement à l’objet de l’accord-cadre, et ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.**

L’attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que le cadre de réponse est une des pièces particulières constitutives de l’accord-cadre et que tous les engagements et affirmations qui y sont consignés sont contractuels et deviennent exécutoires.

Le soumissionnaire répond impérativement à toutes les questions posées en explicitant de façon concise ses réponses. L’absence de réponse du soumissionnaire à une question entraine l’irrégularité de son offre.

Le soumissionnaire peut joindre une annexe pour compléter une de ses réponses. Dans ce cas, il doit impérativement mentionner en fin de réponse l’identification de l’annexe. Une annexe ne peut en aucun cas se substituer à la réponse apportée à l’endroit prévu à cet effet dans le présent document, elle est un complément.

**Les informations fournies par les soumissionnaires en dehors de ce cadre ne seront pas examinées à l’exception des annexes au cadre de réponse technique demandées.**

Le présent document et les éventuelles annexes serviront à l’analyse des offres conformément au règlement de la consultation.

**Critère n°1 : Valeur technique**

**Sous-critère 1 :** Garanties apportées en terme de méthode d’organisation administrative permettant la mise en place de session de formation et le suivi de l’exécution. Il doit notamment indiquer le profil du coordinateur dédié, décrire le processus de suivi et les interactions avec l’IFSeM.

**Sous-critère 2 :** Garanties apportées par le soumissionnaire en termes de compétences et d’expérience des intervenants qu’il s’engage à missionner pour la réalisation des sessions de formation (nombre, désignation des membres de l’équipe avec leurs fonctions et compétences, leurs CV/profil).

**Sous-critère 3 :** Garanties apportées par le soumissionnaire quant au déroulement des programmes joints en annexe (déroulé pédagogique des 5 programmes, durée des séquences, temps consacré à la pratique, dispositif d’évaluation, objectifs pédagogiques) et aux dispositifs mis en œuvre pour favoriser les apprentissages en présentiel ou distanciel (méthodes et exercices proposés par séquence pour les 5 programmes, outils, ressources complémentaires, supports, gestion du travail individuel).